

Environnement | Inéluctable réchauffement climatique: le rapport AcclimaTerra livre des pistes pour anticiper au mieux



Il était attendu. Le voilà désormais rendu public et présenté ce 1er juin à La Rochelle, devant un par-terre de scientifiques, politiques et acteurs du territoire de toute la Nouvelle-Aquitaine. Le comité scientifique régional sur le changement climatique, AcclimaTerra, présidé par le célèbre climatologue Hervé Le Treut, a en effet rendu son rapport éponyme. Quelque 490 pages permettant d'anticiper au mieux l'avenir climatique de la région sous l'angle d'une quinzaine de domaines scientifiques différents : santé, biodiversité, qualité de l'eau, la forêt, le littoral, l'urbanisme, la question énergétique, l'agriculture, sociologie et bien d'autres encore. 240 chercheurs au total ont travaillé sur l'ouvrage. Objectif : « Prévoir pour agir », comme l'indiquait le tome 1 de cette étude, qui en son temps (2013) ne concernait que la région Aquitaine.

C'est assez clair, le rapport présenté ce 1er juin à la Rochelle, intitulé « Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine – Pour agir dans les territoires » porte lui aussi dans son titre son objectif. Il vise à éclairer les acteurs régionaux sur l'impact du changement climatique à l'échelle régionale, d'un point de vue global, afin de donner aux décideurs les clés pour agir dès à présent dans les territoires et leur permettre ainsi de tenter d'atténuer les effets de ce changement. Et surtout de s'y adapter. A ce propos, Alain Rousset et sa vice-présidente en charge de la transition énergétique, Françoise Coutant, rappellent volontiers que "la Région s'est notamment fixée des objectifs ambitieux et concrets à l'horizon 2020, visant une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre et une réduction de 30 % des consommations d'énergie, mais aussi de porter à 32 % la part des énergies renouvelables." Un bon début sans doute...

Connaître ses faiblesses pour mener une action politique cohérente

Il faut reconnaître à regret qu'en Nouvelle-Aquitaine, l'ambition de prévoir dès aujourd'hui les meilleures adaptations possibles aux réalités climatiques (et donc aussi socio-économiques et environnementales) de demain, n'est pas vaine. Là où les accords de Paris visent un changement maximal de 2°C à l'échelle de la planète, la région s'est déjà réchauffée de +1,4°C au cours de la période 1959-2016, annonce le rapport qui reprend là les résultats du projet international IMPACT2C. En d'autres termes, pour un changement de 2°C à l'échelle globale, le sud de l'Europe subirait un réchauffement plus important, de près de 2,5°C, plus

particulièrement en été. Une conclusion également valable pour la Nouvelle-Aquitaine... C'est dire la pertinence de la démarche régionale que de vouloir s'y préparer au mieux. « Au mieux », car, malgré les études et les projections, l'évolution du climat s'accompagne aussi de « difficultés fondamentales » pour déterminer la nature et l'intensité de risques, en particulier dans les situations les plus intenses ou extrêmes, reconnaissent les experts. « Il faudra donc définir une politique de réduction des risques qui prenne aussi en compte ceux sur lesquels la région n'a pas de prise. (...) Quelle que soit l'origine des phénomènes les plus difficiles à anticiper, le changement climatique renforcera très souvent leur impact. Le réchauffement rendra ainsi les vagues de chaleurs plus intenses, le relèvement du niveau de la mer sera un facteur de fragilité pour les zones littorales. C'est bien sûr l'estimation de la vulnérabilité des territoires, des sociétés, des écosystèmes ainsi menacés qui peut fournir les bases d'une action politique cohérente. », conseille dès ses premières pages le rapport.

L'eau, élément central des politiques d'adaptations climatiques

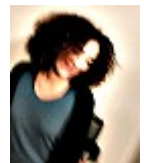
Des vulnérabilités, mais aussi des pistes d'actions détaillées au fil des 15 chapitres qui constituent ce rapport. Des pistes pour lesquelles le niveau régional, n'est pas forcément toujours l'échelon politique le plus approprié ou unique pour répondre aux enjeux. C'est notamment le cas sur les politiques urbaines de densification et végétalisation des villes, où « l'agglomération est l'échelon approprié pour mettre en oeuvre les politiques climatiques » ; bien que l'invitation au développement de transport en commun non polluant dépasse les seules aires urbaines. Autre exemple, de moindre compétence régionale : la pêche. Le rapport pointe principalement la nécessité de « faire évoluer la réglementation et la gestion des pêches au niveau européen » afin de mettre en oeuvre une gestion permettant de préserver l'activité de pêche tout autant que de prendre en compte la nécessaire protection des espèces fragilisées par le changement climatique...

Pour autant, c'est bien souvent l'action collective et cohérente des différents échelons territoriaux qui est mise en avant. Il est d'ailleurs régulièrement suggéré par les scientifiques d'AcclimaTerra, que ces politiques d'adaptations climatiques, quel que soit le domaine concerné, soient guidées ou à tout le moins pensées en concordance avec des études scientifiques ou et techniques de terrain. C'est notamment le cas pour l'épineuse question « de la gestion et du partage de l'eau qui constitue un élément central des politiques d'adaptation ». Entre élévation des températures, modification des fontes de glace en montagne, variation de la pluviométrie et des débits de rivière ou encore augmentation de l'évapotranspiration, la politique « hydroclimatique », doit imaginer le « mix » hydrique de demain en explorant plus en détails ces problèmes multiples « via l'expertise scientifique et technique des gestionnaires, les savoirs professionnels, mais aussi les savoirs d'usagers citoyens ».

Autoriser une véritable participation citoyenne

Une présence du citoyen que le rapport appelle à un fort renforcement en matière de politiques climatiques. En effet, un chapitre entier, le dernier, se dédie à la Participation locale et l'appropriation citoyenne des politiques climatiques. Le message est énoncé sans détours : « Si l'on entend promouvoir l'acceptabilité sociale des politiques climatiques dans la Nouvelle-Aquitaine, faciliter leur appropriation réelle par la population, il est impératif de rétablir la confiance dans la participation du public par des dispositifs innovants dont les conclusions cesseraient d'être ignorées des décideurs. » Autre conseil : parvenir à « élargir le cercle des participants au-delà des citoyens déjà mobilisés, du fait de leurs fonctions (élus) ou de leurs engagements militants. Pour ce faire, les dispositifs participatifs doivent comporter un volet éducation du public », Enfin, « pour réussir pleinement une participation qui ne doit pas se limiter à une consultation ponctuelle (...), elle doit concerner l'évaluation des politiques conduites autant que leur conception initiale, dans le but d'en renforcer la pertinence. Pour être effective cependant, la participation doit conduire à repolitiser la question climatique comme choix d'un destin collectif, à rebours du cadrage dominant, lequel technicise à l'excès les choix et exclut la majorité au moyen d'un jargon expert... » De quoi sans doute marquer l'esprit des lecteurs en responsabilités !

Le rapport et sa synthèse peuvent être téléchargés sur le site : www.acclimaterra.fr



Solène Méric

Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 01/06/2018
[Url de cet article](#)